



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# REGISTRE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

VERSION DEMATERIALISEE

POURQUOI ?

Pour **saisir** vos observations ou vos problèmes concernant :

- des événements accidentels
- des risques
- des améliorations des conditions de travail.

POUR QUI ?

Pour **consulter** les signalements saisis dans votre école.

Pour tout personnel ayant une **adresse académique**.

COMMENT ?



❶ Se connecter à l'adresse suivante :

<http://extranet.ac-caen.fr/arena/>

❷ Saisir ses coordonnées de messagerie académique  
(Compte et mot de passe)

❸ Aller dans le menu « **Intranet, Référentiels et Outils** » =>  
**Autres outils**

❹ Cliquer sur l'application « **Registre Santé et Sécurité au Travail (R.S.S.T.)** »

DES  
QUESTIONS ?

Assistant de prévention de la circonscription

.....@.....

Conseiller départemental de prévention

.....@.....

Mission Santé et Sécurité au Travail – Rectorat de CAEN

conseiller-prevention@ac-caen.fr